



### CCM DU 8 DÉCEMBRE 2021

La CCM de "rattrapage" a enfin lieu pour entériner les différentes promotions en retard. L'ODJ prévu est le suivant :

- **Bonifications d'ancienneté 2020 et promotion hors classe 2021 suite aux RDV de carrière**
- Promotions à la classe exceptionnelle des catégories II et IV au titre de 2021
- Promotions ingénieurs en chef 2021
- Avancement des maîtres auxiliaires

Les élus Snec-CFTC à la CCM suivent les dossiers et informeront des résultats. Nous contacter :

[stephane.prudet@snec-cftc.fr](mailto:stephane.prudet@snec-cftc.fr)  
[estelle.claverie@snec-cftc.fr](mailto:estelle.claverie@snec-cftc.fr)

### POSTES AUX CONCOURS 2021

Disciplines	CONCOURS INTERNES
	2 <sup>ème</sup> catégorie
Lettres modernes	6
Documentation	4
Physique Chimie	4
SESG Gest. entreprise	6
TIM	4
	4 <sup>ème</sup> catégorie
Bio-écologie	4
Gestion commerciale	4
ESF	7
Prod. animales	4
Aménagement	4

Notes de service 809 et 810

### Les NAO droit privé : insuffisant !

La Négociation Annuelle Obligatoire dans la branche des personnels des établissements agricoles privés s'est conclue.

**Coté GOFPA : Rien !** Le Snec-CFTC s'alarme de cette décision qui va à l'encontre de l'intérêt des salariés et de la logique de branche professionnelle.

**Coté CNEAP, les salariés ne sont pas complètement perdants...** Le Snec-CFTC a donc signé cet accord pourtant très en-dessous de ses attentes.

Trois mesures concrètes :

- L'indice minimal dans toutes les grilles salariales est remonté à **338**.

- La valeur du point est augmentée de **0,3 %**, rétroactivement au **1<sup>er</sup> septembre 2021**.

- Un « rattrapage » pour les salariés qui n'ont pas reçu **au moins 200 euros brut en prime « pouvoir d'achat »** en 2020 ou 2021, sous forme d'une nouvelle prime, proratisée au temps de travail et qui doit être versée avant le 31 mars 2022.

Le Snec-CFTC estime nécessaire que les établissements complètent cette première étape pour permettre aux salariés de faire face à l'inflation actuelle et à la perte de leur pouvoir d'achat. **Les NAO d'établissement doivent être ambitieuses.** S'il n'y a pas de délégués syndicaux, les salariés peuvent malgré tout demander une prime plus importante. Contactez vos référents régionaux du Snec-CFTC.

Nouveau !

**Enseignement agricole privé**  
**La page Facebook du Snec-CFTC**

Une page pour recevoir rapidement les dernières informations mais aussi pour partager ce qui fait la vie de nos établissements.

